

## **Postulat : « Déclarer l'urgence climatique et agir à La Tour-de-Peilz »**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Syndic,  
Madame et Messieurs les Municipaux,  
Chers collègues,

Le but de ce postulat, « déclarer l'urgence climatique et agir à La Tour-de-Peilz » consiste à amener les autorités à prioriser systématiquement, dans toutes leurs décisions, des solutions allant vers une diminution de notre empreinte écologique, et à engager des mesures concrètes pour aider les habitants à faire face aux effets du réchauffement climatique.

Depuis plusieurs années, notre pays est marqué par des canicules l'été. Phénomène nouveau, la température moyenne que nous venons de vivre cet hiver a atteint un nouveau record, étant pour la première fois au-dessus de 0°C. Les hivers froids ont disparu du climat actuel.

Le Monde est maintenant engagé dans une course contre la montre pour faire face au réchauffement climatique. Sans attendre les effets hypothétique – et peut-être trop tardifs – du Conseil National ou d'instances internationales comme la cop 21, la société civile s'est emparée de la problématique. Les grèves pour le climat ont démontré la préoccupation de la population, à commencer naturellement par la plus concernée, la jeune génération.

Qui peut, aujourd'hui, affirmer ne pas se préoccuper de la situation, ni ne rien changer dans son mode de vie, hormis quelques climato-sceptiques ou sympathisants des théories de l'effondrement ? Il n'est plus question ici de politique, de se situer plus ou moins à gauche ou à droite de l'échiquier pour être en phase avec sa conscience.

Le réchauffement climatique a un effet sur nous toutes et tous et il nous pousse déjà à changer notre mode de vie.

### **Aux collectivités locales d'agir**

Les autorités communales peuvent être un acteur majeur dans cette problématique. Leurs prérogatives leur permettent en effet d'actionner plusieurs leviers efficaces pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est à cette conclusion que sont parvenues déjà plusieurs villes et cantons suisses : Berne, Thoun, Lucerne, Genève. Le Grand Conseil vaudois a déclaré l'urgence climatique, tout comme le canton de Bâle-Ville et Fribourg.

Et justement parce que l'union fait la force, les communes de Vevey et de Montreux sont elles aussi engagées dans une même déclaration d'urgence climatique. De quoi imaginer des mesures ambitieuses à un niveau intercommunal.

Par le présent postulat, nous demandons à la municipalité d'étudier l'opportunité de prononcer l'urgence climatique pour notre ville et ainsi pouvoir prendre différentes mesures possibles pour agir rapidement. Parmi les pistes que nous suggérons :

- Utiliser la taxe énergétique de 0,3 centime par KWH pour des projets de réduction des émissions de CO2 et de production d'énergies renouvelables ;
- Privilégier des projets, des achats publics ou des investissements qui satisfont les objectifs de développement durable pour l'ensemble de l'activité communale ;
- Instaurer une politique incitative pour favoriser les mobilités douces à La Tour-de-Peilz. Revoir le réseau de pistes cyclables, coup de pouce financier pour l'achat de moyens de transport électriques (hors voiture) ou de titres de transports publics ;
- Construire des bâtiments de basse consommation ou à énergie positive ; approvisionner des quartiers ou des bâtiments avec des sources d'énergie renouvelables
- Evaluer la possibilité d'inciter les propriétaires à améliorer l'efficacité énergétique de leur logement et locatifs.
- Pour faire face aux périodes caniculaires, créer des îlots de fraîcheur et continuer à faciliter l'accès au lac et à des points d'eau ;
- Conseiller la population sur les gestes à adopter pour préserver l'environnement et de réduire sa production de gaz à effet de serre ;
- Sensibiliser la jeune génération dans les structures existantes (écoles, unités d'accueil) sur l'utilisation parcimonieuse des ressources naturelles ;
- L'existence (création) d'une commission interpartis qui siègerait sur les questions de l'environnement à La Tour-de-Peilz serait souhaitable. Elle pourrait appuyer le nouveau responsable chargé d'optimiser les ressources énergétiques de la commune.

Cette liste n'est pas exhaustive. La municipalité est invitée en outre à formaliser des directives en la matière pour les différents services et à présenter à ce conseil les mesures prises au fil du temps.

Au vu de l'importance des enjeux et des compétences municipales en matière d'environnement, nous demandons le renvoi de ce postulat à une commission.

Nicolas Bastard